



Le Cercle Montesquieu réinvente le « Happy Hour »

Par ERIC GARDNER DE BÉVILLE

Confinement oblige, les membres du Cercle Montesquieu, association de près de 500 Directeurs Juridiques qui fêtera bientôt ses 27 ans, sont comme la grande majorité des salariés en France et dans le monde, astreints à résidence. Certains, toutefois, sont en première ligne en quelque sorte, selon l'expression du Président Macron, car ils et elles doivent être au bureau pour conseiller leur direction et l'ensemble des salariés sur les questions de droit du travail, gestion de crise, droit des contrats, usage du télétravail ou respect des gestes-barrières.

Dans un contexte morose sur le plan humain et économique, les juristes savent être créatifs et inventifs, et ceux du Cercle Montesquieu ont voulu maintenir leur pratique du « Happy Hour » mais en l'adaptant aux contraintes du Covid-19.

Le « Happy Hour » trouve ses origines dans la U.S. Navy

Il est difficile de savoir l'origine exacte de l'expression « Happy Hour » et encore moins aisée de préciser avec certitude où et quand est né le « Happy Hour » que nous connaissons aujourd'hui, à savoir les retrouvailles au bistrot du coin, entre amis, pour prendre un verre à un prix promotionnel.

Toutefois, les journalistes, écrivains et chroniqueurs semblent coïncider pour dire que la pratique du « happy hour » a été inventée par les marins de la U.S. Navy et plus précisément ceux du navire U.S.S. Arkansas. Ce fut au cours de la Première Guerre Mondiale que ces marins américains, confinés sur

leur navire militaire, en attendant que le pays se décide à entrer en guerre aux côtés de la France et du Royaume-Uni, ont commencé à se réunir, à heure fixe, en début de soirée, pour des activités diverses (sports, jeux, social, etc.).

Cette pratique a continué et s'est développée au sein de la U.S. Navy et de l'ensemble des corps d'armée américains pendant la période d'entre-deux guerres et ensuite pendant et après la Seconde Guerre Mondiale. Elle est devenue une promotion commerciale des bars, hôtels et restaurants aux Etats-Unis pour attirer une clientèle désireuse d'oublier la première crise du pétrole qui débuta en 1973. La mode ne tarda pas à se propager à travers le monde et aussi en France où l'« exception française » et la Loi Toubon ne résistèrent guère.

Une rencontre virtuelle pour partager et échanger

Pour mieux résister à la crise actuelle du Covid-19 mais aussi pour être proactif face à un fléau qui menace les familles, les amis et les entreprises, certains administrateurs du Cercle Montesquieu ont incité leurs membres à se mobiliser virtuellement autour de « Happy Hours ». Ces réunions qui utilisent le logiciel Zoom Conférence, sont autant d'occasions amicales, ludiques et dynamiques pour échanger sur les « best practices » afin de lutter contre le Covid-19 en entreprise ou résoudre des doutes sur le Crisis Management, ou rire en échangeant des blagues ou vidéos humoristiques sur les joies et soucis de la vie en confinement, ou encore de partager des réussites ou difficultés en entreprise ou en privé.

Les happy-hoursiens du Cercle Montesquieu partagent ainsi leurs expériences pour mieux se connaître et être plus forts face à l'adversité d'une crise économique et humaine comparable à la Grande Dépression de 1929 avec, en plus, une mortalité mondiale qui va crescendo depuis le mois de décembre 2019.

Le « Happy Hour » est une parenthèse pour échanger sur les bons et mauvais moments vécus en entreprise ou en confinement, faire part de solutions trouvées aux difficultés rencontrées, poser des questions aux pairs juridiques, suggérer des actions à entreprendre pour protéger les entreprises et les employés, et montrer une solidarité entre et avec les membres du Cercle. Il ne s'agit pas de rire d'une crise grave, ni de faire de l'humour tandis que certains voient leur emploi menacé, mais de rester forts et unis par l'amitié et la solidarité entre tous.

undefined